

Business mondial, responsabilité globale.

« Personne ne voudrait que la circulation routière repose sur des principes volontaires et soit dictée par la loi du plus fort. De la même manière, les activités des sociétés à l'étranger doivent être encadrées par des règles claires. »

Dick Marty, ancien conseiller aux États et co-président du comité d'initiative

« Rien ne justifie que les sociétés suisses méprisent les droits humains et les standards environnementaux. »

Monika Roth, professeure de droit et co-présidente du comité d'initiative

L'initiative pour des multinationales responsables

L'initiative contraint toutes les multinationales à respecter les droits humains et les standards environnementaux dans toutes leurs relations d'affaires. Les violations doivent aussi avoir des conséquences, afin que même les multinationales peu scrupuleuses respectent cette nouvelle loi. C'est pourquoi les multinationales doivent à l'avenir répondre de leurs actes en cas de violations des droits humains ou d'atteintes aux normes environnementales.



www.initiative-multinationales.ch

Plus de 100 organisations soutiennent l'initiative pour des multinationales responsables.



Initiative pour des multinationales responsables
Mombijoustrasse 31 | Boîte postale | 3001 Berne
info@initiative-multinationales.ch

Plus d'informations : www.initiative-multinationales.ch

Imprimé sur du papier 100% recyclé.

En route vers des règles contraignantes contre les violations de droits humains et les atteintes aux standards environnementales

- 2011** Les Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme sont adoptés. L'économie et les États s'accordent sur le fait que les multinationales doivent respecter les droits humains partout dans le monde.
- 2011** Plus de 50 organisations suisses lancent la pétition « Droit sans frontières ». 135'000 personnes demandent au Conseil fédéral et au parlement de « faire en sorte que les entreprises ayant leur siège en Suisse respectent les droits humains et l'environnement partout dans le monde ».
- 2012** Le large intérêt public initié par la pétition suscite un débat sur la responsabilité des entreprises et sur le manque de volonté de la Suisse d'introduire des règles contraignantes.
- 2015** La pétition porte ses fruits. En mars 2015, une votation houleuse a lieu au Conseil national : une proposition parlementaire pour des mesures contraignantes est d'abord acceptée, puis le vote est répété sous la pression d'Economiesuisse. Une heure et demie plus tard, la motion est refusée.
- 2015** La coalition pour la responsabilité des entreprises croît rapidement, et plus de 60 organisations sont désormais engagées. Après la décision du parlement, la nécessité d'une initiative populaire est maintenant évidente. La coalition lance l'initiative pour des multinationales responsables.
- 2016** La récolte de signatures est un succès et la Chancellerie fédérale déclare l'initiative aboutie.
- 2017** Les premiers sondages montrent qu'une large majorité de la population suisse souhaite l'introduction de règles contraignantes pour les multinationales.
- 2017** Les organisations de lobby des multinationales, telles qu'Economiesuisse et Swiss Holdings, commencent à combattre l'initiative de manière toujours plus active.
- 2018** Le Conseil national souhaite maintenant introduire des règles contraignantes et décide d'un contre-projet à l'initiative. Plusieurs intervenants lors des débats soulignent le fait que l'initiative a de grandes chances dans les urnes.
- 2019** Votation sur l'initiative pour des multinationales responsables – sauf si le parlement introduit effectivement des règles contraignantes incluant une disposition sur la responsabilité civile au niveau législatif.

Ensemble nous pouvons gagner la votation !

- Pouvons-nous vous contacter par email ? Adresse email : _____
- Je souhaite commander _____ (quantité) exemplaires de ce flyer
- Je souhaite écrire des courriers de lecteurs
- Je souhaite commander un drapeau
- Je souhaite m'engager dans ma région (événements, stands d'information, distribution de flyers)

Prénom _____

Nom _____

Rue N° _____

NPA Lieu _____

Téléphone _____

Remarques _____



Geschäftsantwortsendung Invo commerciale rispsta

Envoi commercial-réponse

B

Nicht frankieren
Ne pas affranchir
Non affrancare

Initiative pour des multinationales responsables
Mombijoustrasse 31
Boîte postale
3001 Berne

Des multinationales suisses violent les droits humains et l'environnement

L'oléoduc Dakota Access viole les droits des peuples indigènes

Aux États-Unis, la construction du North Dakota Access Pipeline, un oléoduc traversant une réserve des Sioux de Standing Rock, a soulevé de fortes oppositions. Pourtant, le Credit Suisse a persisté dans son financement de la construction.



Filiale de Glencore en Zambie : rejets toxiques d'une fonderie de cuivre

La fonderie de cuivre de Glencore en Zambie a causé de nombreuses affections des voies respiratoires au sein de la population locale et un taux de mortalité très élevé. Glencore a ainsi dépassé de quarante fois la valeur indicative de l'OMS en termes d'émissions de dioxyde de soufre.



De l'or produit par des enfants

La raffinerie tessinoise Valcambi a importé de l'or en provenance des mines artisanales du Burkina Faso. Là où des dizaines de milliers d'enfants travaillent dans des conditions atroces.



Syngenta vend des pesticides interdits

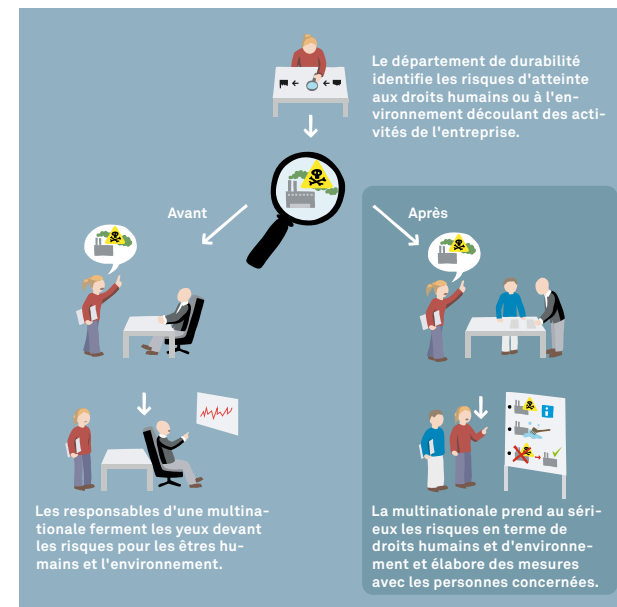
Le paraquat est un pesticide hautement toxique, qui cause encore et toujours des empoisonnements et des morts parmi les travailleurs-euses et les paysan-ne-s. Le paraquat est interdit en Suisse et dans l'UE à cause de sa toxicité élevée. Mais Syngenta continue de vendre ce pesticide dans de nombreux pays.

Avril 2018 à Alto Huarca, Pérou

40 policiers et employés de Glencore ont expulsé violemment des communautés autochtones de leurs terres. Leur but: agrandir à tout prix l'espace de prospection de la mine.



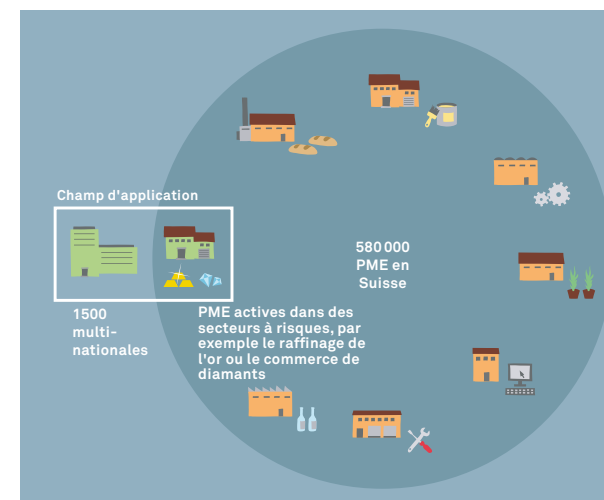
Cesser de fermer les yeux



Les multinationales ayant un siège en Suisse ne doivent plus continuer de fermer les yeux face aux atteintes à l'environnement et aux violations des droits humains commises par leurs filiales à l'étranger. En cas de violations, une multinationale suisse doit répondre de ses actes.

Portée de l'initiative : un cadre pour les multinationales

Les PME ne sont pas concernées par l'initiative, à moins qu'elles ne soient actives dans des secteurs à risques, p.ex. le raffinage de l'or ou des diamants. Cela fait aussi sens, car de nombreuses PME ne sont pas actives à l'étranger.



Et maintenant ?

Grâce à la forte pression de l'initiative, le Conseil national a voté en juin 2018 en faveur d'un contre-projet indirect. Le contre-projet contient des règles contraignantes dont une responsabilité civile en cas de violations des droits humains et des standards environnementaux. La position du Conseil des États est encore incertaine, car les organisations économiques Economiesuisse et Swissholdings plaident activement contre toute règle contraignante. C'est pourquoi il faut préparer activement la campagne de votation.



Nous avons besoin de votre soutien pour gagner ensemble la votation :

- ➔ Nous désirons faire des recherches sur de nouveaux cas de violations des droits humains. Grâce à votre soutien financier, nous pourrions révéler de nouveaux scandales.
- ➔ Nous voulons augmenter notre visibilité dans l'espace public, en réitérant des actions telles que celle des drapeaux.
- ➔ Notre mouvement doit continuer à grandir : jusqu'à la votation, nous aurons besoin de milliers de bénévoles prêts-e-s à écrire des courriers de lecteurs ou à distribuer des flyers.

Engagez-vous avec nous à l'aide de ce talon réponse ou par email à info@initiative-multinationales.ch